



## Regwoupman Edikasyon pou Tout Moun

Regroupement Education Pour Toutes et Tous

Notes de presse sur la conjoncture éducative  
Port-au-Prince 16 septembre 2020

Le REPT condamne fermement la persécution et la répression des enseignants/es et des syndicats d'enseignants/es et les actes de brutalité policière à l'encontre des écoliers/ères qui protestent pour exiger de l'État qu'il respecte leur droits. Le REPT dénonce le mandat d'amener émis par le Commissaire du Gouvernement de Port-au-Prince, Ducamel Gabriel, au nom du coordonnateur de l'UNNOH, le professeur, syndicaliste Josué Mérielien.

Les revendications des syndicats d'enseignants/es et des élèves dans les rues sont justes. La loi mère du pays reconnaît que tous/toutes les citoyens/nes peuvent manifester pour leurs revendications, faire en sorte que l'État haïtien entende leur voix et respecte leurs droits. C'est un abus, une violation des droits humains et de leur intégrité lorsque la police leur empêche de manifester. La police doit se resaisir pour protéger et servir plutôt que de réprimer.

REPT se demande pourquoi les autorités ne pensent pas à résoudre le problème au lieu de mettre de l'huile sur le feu ? Pourquoi ne pas rechercher un compromis avec les syndicats pour que les enseignantes/es puissent aller travailler ? Pourquoi l'État oblige les écoliers/ères à manifester dans les rues pour exiger des enseignants/es dans les salles de classe? Cela montre que nous sommes dans un pays qui n'est pas dirigé avec un système éducatif de plus en plus détérioré et qui a besoin de répit.

Le REPT souhaite attirer l'attention des autorités sur le mauvais fonctionnement du système éducatif. Aujourd'hui, on voit le ministère demander aux écoles de "sauver" une année scolaire en seulement 2 mois tandis qu'une autre catégorie d'écoles a déjà commencé la nouvelle année scolaire 2020-2021. Cela montre clairement que le système éducatif n'est pas vraiment dirigé tant sur le point de l'égalité que de l'équité. À cet égard, le REPT est très préoccupé pour les élèves défavorisés, c'est-à-dire les élèves dont les parents pas ni l'électricité, ni l'internet, ni le temps et la capacité d'accompagner leurs enfants durant le confinement en raison de la pandémie de coronavirus, COVID-19.

Cependant, le REPT se demande si cet État n'a la capacité que de réprimer les syndicats et les enseignants-es et de réprimer les étudiants-es qui revendiquent leurs droits à l'éducation. Le REPT se demande quand aurons-nous un État qui développera des écoles publiques de bonne qualité pour tous, pour toutes et qui contrôlera le système éducatif du pays?

Le REPT estime que les autorités de l'Etat devraient cesser de compliquer davantage la situation éducative du pays en faisant de la répression. REPT estime que les autorités devraient chercher à résoudre le problèmes tout en tenant compte des demandes des enseignants-es et des étudiants-es. Le REPT demande au Commissaire de Gouvernement, Ducamel Gabriel de supprimer ce

mandat qu'il a émis contre le professeur Josué Merilien en raison de la mobilisation et des actions des élèves des écoles publiques.

De plus, il n'est pas normal, il n'est pas juste que l'État haïtien ne consacre que 9 gourdes 40 à l'éducation sur 100 gourdes dans le budget national du pays (9,4%). L'État ne compte que 11,26% des écoles publiques du pays. Les écoles publiques ne reçoivent que 19,78% pour cent enfants et jeunes. Cela signifie plus de 80 pour cent des enfants et des jeunes dans les écoles privées selon le rapport de recensement du ministère.

C'est une injustice sociale. Le malheur pèse sur l'unité du pays. L'injustice sociale est la barrière qui empêche tout le monde dans le pays d'apprendre, de se développer et de participer de manière appropriée à la construction du pays. C'est déjà un système de division, de discrimination établi dans le pays. Il est devenu plus évident avec la pandémie de coronavirus, COVID-19.

Il doit y avoir un engagement clair pour développer des écoles publiques avec de bons programmes, de bons enseignants-es et de bonnes conditions de travail et de vie, de bons matériels et infrastructures. Nous devons être clairs à ce sujet: l'État, les organisations et les habitants-es du pays doivent vraiment être d'accord avec la demande d'avoir plus d'argent pour l'éducation publique dans le pays et cet argent doit être bien géré.

A cet égard, le REPT encourage le ministère à mettre en place un espace de dialogue et de concertation pour avancer dans la réalisation du droit à l'éducation dans le pays.

Encore une fois, le REPT appelle le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) à faire le nécessaire pour faciliter les négociations avec les syndicats d'enseignants/es. L'État a la responsabilité de négocier pour que la situation ne s'aggrave pas davantage, afin que les enfants puissent s'asseoir en classe avec les enseignants-es pour apprendre.

Pour REPT

William THELUSMOND

Représentant